

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	63 (1990)
<b>Heft:</b>	6
<b>Rubrik:</b>	Lire - voir - entendre

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE NOUVEAU DROIT DU BAIL



DAVID LACHAT  
JACQUES MICHELI

La plupart des habitants de notre pays sont locataires. Le bail à loyer est, de ce fait, l'un des contrats les plus répandus. Lorsque le législateur décide d'en modifier les règles, il prend une décision dont la portée pratique est immense. Elle implique de la part des milieux intéressés un sérieux effort d'information. Et lorsque, comme c'est le cas en l'espèce, les règles adoptées sont complexes, elles rendent indispensable un important travail de vulgarisation.

Relevant le défi, l'Association suisse des locataires (ASLOCA) a décidé de publier le présent ouvrage, de manière à informer objectivement ses membres, le grand public et tous les professionnels concernés par le bail à loyer.

L'ASLOCA poursuit ainsi la tâche d'information initiée en 1981 avec le « Guide du locataire » et complétée ultérieurement par la « Fixation du loyer » (1983), « Acheter ou partir » (1984) et « Livre blanc de l'insécurité des locataires » (1985).

Les commentaires du présent ouvrage sont fondés sur les travaux des experts, du Conseil fédéral et des Chambres. Il est en outre constamment fait référence à la doctrine et à la jurisprudence relatives à l'ancien droit, dans la mesure où elles apparaissent pertinentes.

L'exposé se veut dépourvu de tout parti pris. Lorsque la solution est incertaine ou que les opinions divergent, les auteurs l'en soulignent en précisant qu'ils exprimaient un avis personnel.

Il va sans dire que ce livre, s'il est déjà important, n'a pas pour prétention d'aborder tous les détails de la matière. De surcroît, en fonction de l'interprétation que les tribunaux et la doctrine donneront, à l'avenir, du nouveau droit, l'ASLOCA s'efforcera de compléter et de préciser le présent ouvrage par des éditions complémentaires.

L'ASLOCA romande est heureuse de vous faire bénéficier d'un **prix spécial de souscription de Fr. 42.-** (au lieu de Fr. 47.-).

Renvoyez à :

**ASLOCA, Borde 28bis, 1018 Lausanne**

ou versez directement vos Fr. 42.-  
sur le CCP 10-725-4, BCV Lausanne, avec  
la mention « Compte 311.350.0, nouveau guide ».

Les auteurs sont tous les deux avocats, **David Lachat** à Genève depuis 1975 et **Jacques Micheli** à Lausanne depuis 1973. Ils ont défendu de très nombreuses causes de locataires, dont certaines devant le Tribunal fédéral.

Franz Füeg  
**Les bienfaits du temps**

Essais sur l'architecture  
et le travail de l'architecte



Presses Polytechniques Romandes

« L'ouvrage est un exposé sur les tendances architecturales depuis 1950 et des tendances idéologiques qui y ont trait. En même temps les textes démontrent une participation passionnée au travail de ceux qui sont responsables de l'architecture. Toute pensée relative à l'architecture a son point de départ dans la supposition qu'elle n'est ni un remède pour une vie exempte de conflit, ni un moyen de créer des états psychiques et sociaux pour l'homme et la société, mais que l'architecture pourrait contribuer à une évolution ou une dégradation de ces états. » L'architecture est envisagée non seulement comme un événement esthétique, mais en premier lieu comme le reflet de courants intellectuels, politiques et économiques et de développements techniques. Du fait que l'on s'attende, à ce que le manque de temps pour observer des événements et des erreurs commises lors de nombreux ouvrages réalisés rapidement soit compensé quelque peu par la recherche, des propositions sont faites en matière de construction et d'architecture, sans toutefois qu'il soit question d'une traduction directe de la recherche par une meilleure architecture. Ces résultats pourraient

cependant agir comme des organes de contrôle permettant d'éviter plus facilement des erreurs et de réduire les vices de construction.

Tous les essais s'inscrivent dans un contexte de contribution à une meilleure architecture, une architecture qui procurerait un plus grand plaisir et rentrera de meilleurs services. Mais il n'est dit que peu de choses sur l'aspect que devrait avoir une telle architecture, parce que les modes de vie des hommes et leurs impressions sont variés et variables, si bien qu'aucune architecture ne peut être définie pour leur correspondre exactement; en effet il en existe une multitude.

296 pages, 20×21 cm, 208 illustrations, broché, Sfr. 59.-.

**Franz Füeg** est professeur d'architecture à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Il dirige un bureau d'architecture depuis 1954 à Soleure et Zurich. Il a assuré la fonction de rédacteur en chef de la revue « Bauen + Wohnen », Zurich et Munich, de 1959 à 1963.

## PENSER LA VILLE

CHOIX DE TEXTES PHILOSOPHIQUES

ARDENY □ ARISTOTE □ AUGUSTIN □ D'HIPPOINE □ AXELOS  
BALLANCIER □ BARTHES □ BERNARD □ BERNARDIN DE SAINT-PRIEST □ BERNARDIN DE SAINT-PRIEST  
CAMPANELLA □ CAUSSEIN □ CHANAY □ CHATEAUBRIAND □ COUDREAU □ D'HOPOET  
DEBOIS □ DELÉVIZE □ DESCARTES □ ELLUL □ ENGELS  
FOUCAULT □ FOURQUET □ GRAMSCI □ GUATTARI □ HABERMAS  
HEGEL □ HUVELLE □ JACOBSEN □ JUERGEN HABERMAS □ KANT  
KANT □ LABORT □ LADURIÈRE □ LEFFEBRE □ LEVI-STRAUSS  
MACHIAVELI □ MARX □ MECHEMOTT □ MERLEAU-PONTY □ MORE  
MURAKAMI □ NELSON □ NERLÉ □ NERLÉ □ NERLÉ □ NERLÉ  
ROUSSEAU □ RUYER □ SANSOT □ SARTRE □ SENNETT □ SIEBEL  
SIMMEL □ SPENGLER □ THOMAS D'AQUIN □ TONNIES □ WEBER

La ville est au centre de nos désirs et de nos nostalgies. En même temps, elle peut être l'objet de nos efforts et de nos fuites. Ce paradoxe courant est aussi ancien que l'Humanité. On peut en faire l'archéologie religieuse et littéraire. Qu'en est-il dès lors de la pensée philosophique ? Celle-ci n'aurait-elle d'autre tâche que de confirmer la contradiction ? S'est-elle au contraire assigné de dépasser les ambiguïtés qui frappent toute ville ? Au premier regard, la ville – cette forme de rapports sociaux inscrite en un lieu – ne semble pas intéresser le philosophe. Il est bien davantage saisi par l'angoisse de son propre destin et ce qui le taraupe surtout est le temps, ce temps qui passe et qui ronge toute chose... On peut comprendre. Mais c'est bien étrange car la philosophie est la fille de la vie urbaine, comme la politique d'ailleurs. Ni Socrate, ni Platon, ni Aristote ne le nieront. Et même Heidegger ne peut se définir que par opposition. La ville est donc présente dans la philosophie, mais comme tacitement.

Cette anthologie cherche à dépister la pensée philosophique sur la ville, à la faire émerger des sédiments qui la cachent. Elle répond à un besoin de penser la ville à nouveau et mieux. Parce que la crise de la ville s'accélère depuis que son destin est aux mains de sophistes dont le langage a pour unique fonction de justifier les projets qu'ils promeu-

vent. Le discours sur la ville n'est pas celui de la rationalité ni celui de l'équilibre. Il n'est qu'utilitaire, destiné à légitimer des actes d'accaparement et à en cacher le prix, l'exclusion. D'« établissement commun » qui est sa vocation, la ville devient ainsi l'empire des bureaucraties privées et de l'Etat, ces dernières se déployant parfois sous le couvert de la mise en œuvre de grands projets culturels.

Il est temps de remettre à l'endroit la pensée sur la ville. Pour que la ville devienne enfin ce lieu de production, de liberté et d'égalité qui est sa raison d'être. Et dans ce but, y a-t-il une meilleure école que la relecture des Philosophes ?

Les auteurs : Pierre Ansay et René Schoonbrodt.

Diffusion en librairie :

Pour la Belgique : Diffusion Nord-Sud, 74, rue Les-broussart, 1050 Bruxelles (tél. : 02/648 10 37).

Pour la France : Hazan Editions, 64, quai Marcel-Cachin, B.P. 26, 94290 Villeneuve-le-Roi (tél. : 45 97 00 10).

Pour les autres pays : Archives d'Architecture Moderne, 14, rue Defacqz, 1050 Bruxelles (tél. : 02/537 87 45).

480 pages, texte français.

ISBN 2-87143-065-9.

Prix de vente : 750 FB (130 FF).

## Groupes défavorisés sur le marché du logement

### Problèmes et mesures

Michal Arend  
Anna Kellerhals Spitz  
Thomas Mächler



Est paru sous ce titre le volume 45 du *Bulletin du logement*, publié par l'Office fédéral et la Commission de recherche pour le logement.

Malgré que l'approvisionnement en logements soit en moyenne assez bon, il existe actuellement sur certains marchés partiels une véritable crise du logement et des loyers. En souffrent tout particulièrement certains groupes, tels que, par exemple, les ménages à un seul parent, les ménages de jeunes, les communautés d'habitation, les étrangers, les adolescents, les personnes en chômage, les toxicomanes ou encore d'autres groupes marginalisés par la société. La présente enquête cherche à établir les causes spécifiques qui entravent un approvisionnement satisfaisant de ces groupes, les mesures qui ont actuellement été prises en leur faveur ainsi que les dispositions supplémentaires qui doivent être prises à leur sujet.

Au centre de cette étude se trouve un catalogue détaillé de mesures possibles comprenant, entre autres :

- l'acquisition par les collectivités publiques des immeubles disponibles
- la compensation des charges financières dans les propriétés communales et coopératives
- l'obligation pour les coopératives de construction de prendre un engagement durable en faveur des défavorisés
- la répartition équitable des tâches et une meilleure coordination des différentes aides

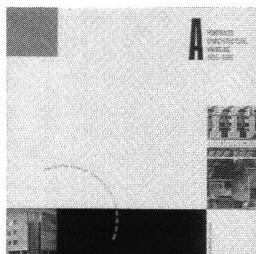
– la mise à disposition du public des logements détournez de leur usage

- la création d'agences immobilières au service des défavorisés
- « vivre en compagnie » – la prise en charge des garanties et/ou des cautions
- l'attribution de logements aux défavorisés comme moyen de résorber les plus-values des immeubles
- la mise en location temporaire d'immeubles vides.

Outre les propositions concrètes, cette étude se propose de fournir une matière à discussion qui devrait encourager les démarches ultérieures. Il est vrai que le choix de projets (donné en annexe à titre d'exemple), démontre l'ampleur de ce qui a déjà été entrepris ici et là pour venir en aide aux défavorisés. Il n'en demeure pas moins que cette étude met en lumière combien critique la situation est devenue pour beaucoup d'entre eux. C'est la raison pour laquelle on réclame une action rapide de la part de tous les intéressés afin d'éviter que cette partie-là de la population ne s'installe définitivement dans la marginalisation.

152 pages; commandes (n° 725.045 d) à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel (OCFIM), 3000 Berne, ou en librairie. Prix 18 francs.

L'édition en langue française (n° 725.045 f) est en voie de préparation et paraîtra en été 1990.

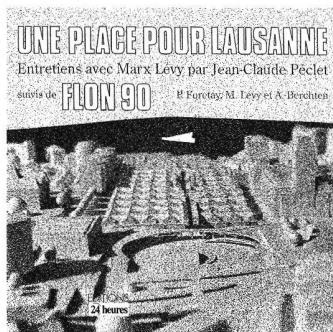


## Portraits d'architecture vaudoise 1985-1988

«Depuis la dernière délivrance de la distinction vaudoise d'architecture, le début public sur cet environnement marquant de notre cadre de vie s'est poursuivi, voire même durci. Comme dans de très nombreux domaines, les cinq cents et quelque mille Vaudois vivant sur le territoire de ce canton se sont transformés en architectes et urbanistes, tous plus compétents les uns que les autres.» C'est en ces termes que Marcel Blanc, conseiller d'Etat vaudois, présente l'ouvrage qui vient de paraître aux Editions Payot, à Lausanne, et qui rassemble les réalisations architecturales auxquelles a été décerné une des distinctions couronnant les plus belles réussites de ces trois dernières années. Il est vrai qu'un intérêt très vif se développe aujourd'hui dans le public pour tous les «objets»,

comme les désignent entre eux les architectes, qui s'ajoutent jour après jour à notre patrimoine. Le lecteur sera donc heureux de trouver dans «Portraits d'architecture vaudoise» de très nombreuses photographies montrant sous différents angles, non seulement les trois objets «distingués», les six «mentionnés» et les neuf «sélectionnés», mais aussi les cent autres qui, sans avoir été récompensés, ont participé à la compétition générale. Ces illustrations, reproduites avec le soin exigeant qu'elles méritent, sont accompagnées de textes où sont expliqués les choix et la démarche du jury.

*Portraits d'architecture vaudoise 1985-1988*, 1 vol. broché, au format 22 × 22,5 cm, 100 p., très nombreuses illustrations. Editions Payot Lausanne, Fr. 36.— en souscription (jusqu'au 15.02.90), ensuite Fr. 44.—



Chance historique! La ville de Lausanne dispose d'une surface immense à remodeler: l'espace du Flon entre le Grand-Pont et le pont Chauderon. Voici la seule ville de Suisse qui puisse ainsi repenser son avenir en plein centre.

Hélas, après un grand concours d'idées, les autorités lausannoises n'ont pas su instituer un véritable débat! La population demeure en manque d'analyses sérieuses et publiques. Elle s'interroge sur les projets primés.

A ceux qui demandent de l'audace et du réalisme, ce livre apporte des faits, des réflexions et mieux encore: une vision. Il est conclu par une proposition audacieuse et réaliste, le projet «Flon 90».

Jean-Claude Péclat, journaliste à *L'Hebdo*, a interrogé longuement Marx Lévy. Il trace le portrait d'une personnalité particulièrement apte à poser les vraies questions et à les résoudre. Ses perspectives sont fondées sur une complète familiarité avec l'urbanisme lausannois.

Marx Lévy est l'architecte qui, élu à la Municipalité de Lausanne, a été pendant huit ans à la tête de la direction des Travaux publics. La place Saint-François rendue aux piétons, c'est son idée. Le Conservatoire dans les Galeries du commerce en plein centre, aussi.

Quant au professeur Pierre Foretay, coauteur du projet Flon 90, il fut l'un des rénovateurs du Département d'architecture de l'EPFL et assuma notamment la tâche difficile, après des années d'abandon, de restaurer l'Esplanade de Montbenon.

Par le regard et l'expérience de ces deux hommes, ce livre analyse le développement de la ville. Aucun projet pour le Flon n'est concevable si l'on ne détermine pas les grands axes des transports publics, si l'on ne cherche pas l'équilibre entre quartiers anciens et nouveaux, si l'on ne propose pas des idées force qui répondent aux véritables besoins de Lausanne.

Pour tous ceux qui lui sont attachés et croient en son avenir, voici un livre phare.

Bertil Galland